

Collonges sous Salève, le 03-01-2018 :

Après la visite sur le terrain du 21-12-2017, dans le but de préparer la réunion du 17-01-2018, et d'informer ceux qui n'étaient pas présents, veuillez trouver ci-dessous un bref résumé informel des réflexions « faites à chaud » entre les participants tout au long du parcours.

Objet : Cette visite in-situ, genre « état des lieux » a été organisée pour, donner une suite à la rencontre **APEC** avec la Mairie d'Octobre 2017 et commencer d'organiser des projets relevant du dispositif de la charte « Nature en ville. » (pour rappel, ci-dessous des extraits du compte rendu de cette entrevue)

La renaturation du Nant des Moulins

-APEC : *Maintenant que ce nant a été cartographié, il doit retrouver sa fonction. Un partenariat avec la haute école de Lullier pourrait être avantageux financièrement. Par où commence-t-on ? Avons-nous le feu vert de la Mairie pour contacter la Frapna et la haute école de Lullier (technique pour la partie dérivation) pour une étude, demande de devis etc. Premier point important, renaturer la partie allant de Sous la combe à Bossey qui est un corridor biologique.*

Comme ce nant se termine sur « territoire bossati » qui prend contact avec la Mairie de Bossey ?

-Le Conseiller municipal : *Il faut que l'APEC dans un premier temps, contacte les établissements cités et qui sont compétents en la matière en leur expliquant de quoi il retourne. Suivant leurs réponses, leur demander une visite sur le terrain, à laquelle je participerai. Et ensuite, bien sûr des devis afin qu'ils soient soumis au conseil municipal. Lorsque nous serons à la visite de terrain, il faudra aussi contacter la Mairie de Bossey.*

La mise en valeur des zones humides

-APEC : *Dans un premier temps, parlons de celle des Manessières, comment est-elle mise en valeur dans le projet ? La date du chantier ? Est-ce qu'une association a été contactée type Apollon 74, Asters ou Syndicat mixte du Salève pour mener à bien le traitement de cette zone humide ?*

-Le Conseiller municipal : *J'ignore si le promoteur du projet a joint pour la mise en valeur de la zone humide/ bassin de rétention, les associations que vous citez et qui il a mandaté pour cette zone, mais l'APEC pourrait lui proposer, car il serait intéressant que cette zone soit valorisée de façon naturelle. À la question précédente, vous citez l'école de Lullier comme pouvant être de bon conseil, leur intervention sur la zone parc naturel prévue aux Manessières pourrait être aussi bénéfique. C'est à réfléchir et peut être faire d'une pierre deux coups !*

Les participants :

Pour l'**Hépie** : Mrs Lierderman et Frossard que l'**APEC** remercie beaucoup pour s'être déplacés sur le terrain et avoir consacré un après-midi à cette visite.

Pour la **Mairie de Collonges** : Mr Vicat, Maire-adjoint.

Pour l'**APEC** : M -H Bourrigault, E. Croset, D. Patry, G- A. Davoine et R. Grivel.

1) Visite sur le terrain : le « Projet OAP Manessières » a été (nous n'avons pas à ce jour, connaissance du projet définitif déposé dernièrement en mairie) évoqué à l'aune de la présentation de l'OAP diffusée par le PLU.

Le plan de l'OAP, nous indique que la petite zone humide située actuellement en bas du terrain sera déplacée un peu plus haut afin d'être couplée avec un bassin de rétention. L'APEC souhaite que ce bassin en plus de son rôle premier de rétention garde la valeur naturelle de la petite zone humide existante. L'Hépie peut proposer au promoteur, une étude sur ce cas dans le cadre d'un travail avec des élèves. À première vue et avant toute réflexion plus approfondie, les enseignants de l'Hépie proposent, que le projet lié à la valorisation du Parc (à la charge de la municipalité) soit mis en lien avec celui du bassin de rétention /zone humide. On pourrait faire communiquer entre eux les eaux de ruissellement, de sources etc. Cela permettrait un réseau d'eaux à ciel ouvert et donnerait une vraie cohérence naturelle aux projets qui intégreraient alors l'esprit de la charte « nature en ville. »

2) Visite le long du cours du Nant des Moulins des Sources à Bossey

Tronçon 1 : Les Sources à la Combe, ne rien changer. Le lit du nant ainsi que son environnement sont corrects, un bémol la zone de captage qui est grillagée.

Tronçon 2 : Sous la Combe, l'Hépie pourrait être intéressée par un projet trimestriel ultérieur, avec des élèves en section bachelor pour travailler sur la zone Sous la Combe et celle du Cirta. La bifurcation, mériterait une étude approfondie et peut-être un système plus techniquement sûr de régulation du cours du Nant.

Tronçon 3 : Sous la Combe à Bossey, ce tronçon est à problèmes car le Nant passe au travers de nombreuses propriétés privées. Son lit est soit très « bétonné » mal ou trop « dégagé ». Cette partie aussi nécessiterait une étude plus longue, un travail de bachelor. Le 17 Janvier, R. Vicat donnera les renseignements techniques concernant la partie dérivation.

Tronçon 4 : À l'entrée dans Bossey, le Nant des moulins est augmenté de deux sources venant de la Saisiaz. 20 mètres plus loin au niveau du cimetière, une autre source rend le débit de ce nant assez important. Pourtant cela ne suffit pas à en faire une réelle continuité écologique. Manquent des ripisylves, ce tronçon gagnerait à être renaturé. Cette action pourrait sans problème, être entreprise en lien avec le côté pastoral du champ, par exemple un abreuvoir et un passage pour les vaches pourraient être prévusEtc.

En conclusion : afin d'essayer de développer et d'agencer des projets qui s'accorderaient au règlement de la charte « nature en ville » souhaités et subventionnés par la région, ces premières réflexions ont besoin d'être étayées par des spécialistes que sont l'Hépie, Frapna, Syndicat mixte du Salève., Apollon 74. L'APEC souhaite que la réunion du 17 -01-18 soit productive dans ce sens.

*Pour les Manessières sont concernés Mairie de Collonges et le promoteur/ propriétaire.

*Pour le Nant des Moulins sont concernés Mairies Collonges, Bossey, et les riverains.

L'APEC